



L'OACI confirme son soutien ferme à la nouvelle Déclaration sur les recherches et le sauvetage en Afrique

Publication immédiate

Montréal, le 21 avril 2017 – L'OACI a confirmé qu'elle appuie avec vigueur une nouvelle Déclaration sur l'amélioration des services de recherches et de sauvetage (SAR) en Afrique.

Adopté durant la récente Conférence de haut niveau sur les services SAR en Afrique, qui s'est tenue à Lomé (Togo), le nouvel accord sera mis en œuvre dans le cadre d'un Plan d'action distinct adopté par les ministres des États participants.

Dans son discours liminaire à l'événement, qui a été accueilli par le gouvernement du Togo avec le soutien de l'OACI et de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), le Président du conseil, M. Aliu, a insisté sur le rôle crucial que les services SAR jouent pour assurer la sécurité des opérations d'aviation civile. Il a lancé un appel aux États pour une plus grande coopération afin de renforcer la conformité avec les normes et pratiques recommandées (SARP) actuelles et à venir de l'OACI concernant les services SAR, notant aussi le besoin important et corrélatif d'engagements financiers concrets.

« La fourniture de services SAR efficaces nécessite la mobilisation d'actifs essentiels des États et exige des engagements financiers substantiels de la part de vos gouvernements. De plus, les actifs d'États voisins et d'autres organisations internationales devront très probablement être engagés dans les missions SAR, ce qui nécessitera l'approbation d'autorités de haut niveau », a fait observer M. Aliu. L'initiative *Aucun pays laissé de côté* de l'OACI vise expressément à s'assurer que des normes internationales sont mises en œuvre de manière harmonieuse dans tous les États membres, de façon qu'ils aient tous un accès égal aux avantages socio-économiques de l'aviation. Nous sommes ici pour vous aider à relever ces défis et nos bureaux régionaux sont prêts à entrer en consultation avec vous sur les moyens les plus pratiques de mettre en place l'assistance et le renforcement des capacités nécessaires. »

Le Président du Togo, Son Excellence Faure Gnassingbé, a accepté avec enthousiasme de se faire le champion du progrès régional en matière de SAR. M. Aliu a souligné que cet engagement cadrerait avec l'engagement significatif et le rôle de chef de file régional dont l'État a déjà fait preuve pour ce qui est du développement de l'infrastructure aéronautique et de la conformité avec les normes de l'OACI.

Pour commémorer l'avancement et les réalisations du pays dans ce domaine, dans le cadre du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP), M. Aliu a remis au Premier Ministre du Togo, l'honorable M. Koni Selom Klassou, un certificat de reconnaissance du Président du Conseil de l'OACI.

Le Président du Conseil de l'OACI était accompagné à la conférence du Togo par M. Musa Shuaibu Nuhu, Représentant du Nigéria au Conseil de l'OACI, M. Halidou Moussa, Commissaire de la navigation aérienne de l'OACI et M. Mam Sait Jallow, Directeur régional du bureau Afrique occidentale et centrale de l'OACI. Plus de 200 représentants de 34 États, y compris de nombreux ministres d'État, ont participé à cet événement de haut niveau particulier.

Durant sa mission au Togo, le Président du Conseil a aussi tenu un certain nombre de réunions bilatérales avec le Président et le Premier Ministre du pays, ainsi qu'avec son Ministre des

transports et de l'infrastructure, l'honorable M. Ninsao Gnofam.

M. Aliu a aussi rencontré divers autres ministres ainsi que des directeurs généraux de l'aviation civile qui participaient à la conférence, et il a visité le nouveau terminal de passagers de l'aéroport international Gnassingbe Eyadema.



Durant la conférence de haut niveau tenue au Togo sur l'amélioration des services de recherches et de sauvetage (SAR) en Afrique, le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu (à gauche) a tenu un certain nombre de réunions bilatérales pour s'entretenir du rôle de chef de file régional pour le développement de la connectivité aérienne internationale et la conformité aux normes de l'OACI, notamment avec le Président du Togo, Son Excellence Faure Gnassingbé (à droite).

Ressources pour les rédacteurs :

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[Bureau régional Afrique occidentale de l'OACI](#)

[Initiative Aucun pays laissé de côté de l'OACI](#)

[La Conférence de haut niveau sur l'amélioration des services de recherches et de sauvetage \(SAR\) en Afrique](#)

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications

aphilbin@icao.int

+1 514-954-8220

+1 438-402-8886 (mobile)

Twitter : [@ICAO](#)

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705

Twitter : [@wraillantclark](#)